



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue
et de civilisation françaises

Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE)

2016-2017

ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES

Uni Bastions - 5, rue De-Candolle - 1211 Genève 4

elcf@unige.ch

<http://www.unige.ch/fle>

☎ +41 (0)22 379 74 33

fax +41 (0)22 379 76 81

DEFLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Secrétariat ELCF- salle B004 (rez)

Horaires de réception :

lundi 11h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00

mardi 10h00 à 12h00

jeudi 11h00 à 13h00

Secrétaire répondante

Claire Penel

Actuellement remplacée par Marie-Thérèse Diaz

☎ +41 (0)22 379 74 33

Marie-Therese.Diaz@unige.ch

Claire.Penel@unige.ch

Directeur de l'ELCF
et conseiller aux études

Laurent Gajo

reçoit sur rendez-vous :

lundi 14h00-15h00

jeudi 11h00-12h00

Laurent.Gajo@unige.ch

Assistantes

Mariana Fonseca

Horaires de réception : sur rendez-vous

Mariana.Fonseca@unige.ch

Marion Didelot

Horaires de réception : sur rendez-vous

Marion.Didelot@unige.ch

Cheffe de file AP + DEFLE

Isabelle Racine

Horaires de réception : sur rendez-vous

Isabelle.Racine@unige.ch

Service des admissions :

Uni-Dufour – 24, rue Général Dufour

1211 Genève 4

☎ +41 (0)22 379 71 11

<https://admissions.unige.ch>

Administration

Horaire des cours

L'heure académique genevoise commence au quart et s'achève à l'heure juste. Les enseignements sur deux périodes sont généralement groupés.

Programme général des cours de l'Université :

http://wadme.unige.ch:3149/pls/opprg/w_rech_cours.debut

Deux postes de consultation en libre accès sont installés au rez-de-chaussée d'Uni Bastions.

Présence

La fréquentation régulière des cours et des séminaires est en principe obligatoire.

Examens

L'inscription aux cours et aux examens se fait obligatoirement par chaque étudiant-e en ligne aux dates indiquées en fin de brochure. Une séance d'informations concernant l'inscription en ligne sera organisée en début d'année.

- L'inscription aux examens n'est prise en considération que si l'étudiant-e remplit les conditions d'immatriculation de l'Université de Genève. Elle est soumise également aux conditions d'accès aux examens fixées par les enseignants pour certains de leurs enseignements.
- Elle est ferme et a valeur d'engagement. Toute modification, ou retrait dûment justifié, doit être signalé par écrit au secrétariat de l'ELCF.
- L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves (**absence**) subira un **échec (note « 0 »)**. Ceci est aussi valable pour les étudiant-e-s soumis-es aux contrôles continus. Aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de force majeure.
- En cas de **maladie**, le/la candidat-e doit avertir immédiatement le secrétariat de l'ELCF et faire parvenir un certificat médical au plus tard dans les 3 jours. Un certificat médical présenté, sans avertissement, après avoir passé l'examen ne pourra pas annuler la note validée.
- **Toute absence doit, dans la mesure du possible, être annoncée à l'enseignant responsable de l'examen par courriel.**

Adresse de l'étudiant-e

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétariat de l'Ecole dans les 48 heures ou au Service des admissions.

Paiement des taxes universitaires

Droits d'inscription : CHF 500.- par semestre. Un bulletin de versement postal est envoyé à l'adresse de l'étudiant-e par le Service des admissions. Examens : aucune taxe supplémentaire. Le non-paiement des taxes entraîne l'exmatriculation d'office. Une amende est perçue en cas de réimmatriculation. Les étudiant-e-s exmatriculé-e-s ne sont pas autorisé-e-s à se présenter aux examens. Pour tout autre renseignement concernant les taxes, s'adresser directement au Service des admissions.

Matériel d'enseignement photocopié : CHF 20.- par semestre. Les enseignants de l'ELCF distribuent pendant l'année un important matériel pédagogique photocopié. L'Ecole demande aux étudiant-e-s une participation forfaitaire de CHF 20.-, qui sera collectée dans l'un des enseignements.

Secrétariat

Respecter les heures de réception du secrétariat. En dehors de ces heures, utiliser la boîte aux lettres de l'Ecole (placée dans la porte d'entrée), le téléphone ou le courrier électronique, en vous servant uniquement de votre adresse étudiant fournie par l'Université.

Pour les documents à distribuer lors de présentations orales, les étudiant-e-s doivent donner au secrétariat leurs copies à photocopier 48h à l'avance.

Informations complémentaires

Relever régulièrement votre courrier électronique, sous votre adresse universitaire (xxx@etu.unige.ch).

Consulter régulièrement le tableau d'affichage de l'ELCF pour tout avis urgent ou important (à côté du secrétariat).

Consulter régulièrement le site internet de l'ELCF.

Absences

Absence temporaire prolongée : à signaler immédiatement à l'ELCF.

Maladie : présenter un certificat médical en principe dès le troisième jour d'absence aux cours. Les certificats médicaux présentés a posteriori ne sont pas considérés comme valables.

Congé : demande spéciale à faire au plus tard un mois avant le début officiel du semestre, s'adresser au secrétariat de l'ELCF.

Aucune demande de congé ne peut être accordée pour le premier semestre d'étude.

L'étudiant-e en congé n'est pas autorisé-e à s'inscrire aux examens.

Délais d'études

Il est rappelé aux étudiant-e-s que les délais impartis pour les études sont fixés par le Règlement d'études. Les étudiant-e-s voudront bien en prendre attentivement connaissance et s'y conformer (<http://www.unige.ch/lettres/elcf/fr/reglement/>).

Abandon des études

S'adresser au secrétariat de l'ELCF et demander l'exmatriculation auprès du Service des admissions. Tout-e étudiant-e peut demander, par écrit, en tout temps, sauf pendant les sessions d'examens, à être exmatriculé-e de l'Université.

Le non-paiement des taxes est considéré comme un abandon des études.

Changement de faculté

Les étudiant-e-s qui se proposent d'entreprendre des études dans une autre faculté de l'Université de Genève doivent se rendre au Service des admissions le plus tôt possible et au plus tard un mois avant le début du semestre.

Bibliothèques : www.unige.ch/biblio

Horaire : lundi-vendredi de 8h00 à 22h00 ; samedi-dimanche + vacances de 9h00 à 18h00

1/ Bibliothèque de l'ELCF

Université, Faculté des lettres, UNI BASTIONS, 5, rue de Candolle, sous-sol B0103
Tél. : +41(0)22 379 92/97 04

2/ Bibliothèque de français –Département de langue et de littérature françaises modernes

Université, Faculté des lettres, UNI BASTIONS, Aile Jura, 1^{er} étage - Tél. : +41(0)22 379 71 64

3/ Bibliothèque de linguistique – Département de linguistique

Université, Faculté des lettres, UNI BASTIONS, sous-sol B0103 – Tél. : +41(0)22 379 71 65

4/ Bibliothèque de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI)

Université – UNI MAIL, 40, bd du Pont d'Arve – Tél. : +41(0)22 379 87 48

5/ Bibliothèque de l'IUFE (Faculté de psychologie et sciences de l'éducation)

Université – UNI MAIL, 40, bd du Pont d'Arve – Tél. : +41(0)22 379 92 92

6/ Bibliothèque de Genève (BGE)

Ville de Genève, UNI BASTIONS, Aile Salève – Tél. : +41(0)22 418 28 00

Horaire : prêt : lu-ve 9h00 à 18h00; sa 9h00 à 12h00

salle de lecture : lu-ve 9h00 à 22h00; sa 9h00 à 17h00

7/ Médiathèque

Université – UNI MAIL, 40, bd du Pont d'Arve – Tél. : +41(0)22 379 83 94

Autres informations utiles

Association des Etudiants de Français Langue étrangère

c/o ELCF – contact.aefle@gmail.com – www.facebook.com/aefle.ch

Logement : Bureau des logements et restaurants universitaires (BLRU)

4, rue de Candolle, 4^e étage, 1211 Genève 4 - E-mail : logements@unige.ch

Pôle Santé social (PSS)

4, rue de Candolle, 3^e étage, 1211 Genève 4 – Informations sur le site :

<http://www.unige.ch/pss/> . Contact : via la Helpdesk du PSS – <http://pss.kayako.com>

Placement / Emplois temporaires : Uni-emploi

4, rue de Candolle, rez-de-chaussée, 1211 Genève 4 - E-mail : emploi@unige.ch

Permanence juridique des étudiants (PJE)

Maison de quartier de la Jonction - Av. de Ste-Clotilde 18bis, 1205 Genève

E-mail : pje.geneve@gmail.com

Centre de Conseil psychologique 4, rue de Candolle, 1^{er} étage, 1211 Genève 4

E-mail : conseil-psychologique@unige.ch

Plan d'études

Avant-propos

Objectifs

Le Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE) est centré sur l'acquisition d'une maîtrise fine du français associée à une dimension d'analyse et de réflexion sur des faits de langue.

Le DEFLE vise globalement le perfectionnement des compétences en langue française, et plus spécifiquement le développement de connaissances pratiques et académiques en français, dans ses dimensions linguistique, culturelle et littéraire, avec une ouverture possible sur la didactique du FLE. L'objectif langagier visé correspond au niveau C1.2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*¹.

Crédits

Le DEFLE s'obtient avec 60 crédits ECTS, même si l'offre complète se monte à 96 crédits. En cas de poursuite des études à la Faculté des Lettres dans le Baccalauréat universitaire de français langue étrangère (BA FLE), l'étudiant-e pourra faire valider jusqu'à 36 crédits, selon le parcours effectué.

Durée des études

2 semestres au minimum
4 semestres au maximum

Organisation générale

Le DEFLE se compose de quatre types d'enseignements:

- Pratique et technique de la langue : DE1A et DE1B ou DE2A et DE2B ;
- Analyse de la langue : DE3 ;
- Enseignements thématiques généraux : DE4 et DE5 ;
- Enseignements spécialisés : DE6, DE7 et DE8.

Attention : la numérotation des modules n'obéit pas à un principe chronologique. L'organisation modulaire des études permet en effet une assez grande diversité de parcours au sein du DEFLE. Un certain nombre de conditions sont toutefois évoquées dans la description des modules. Par ailleurs, les étudiant-e-s sont invités à soumettre leurs choix au conseiller ou à la conseillère aux études en début d'année.

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours (CR), de séminaires (SE), de cours-séminaires (CS) ou de travaux pratiques (TP). Sauf indication contraire, les enseignements sont annuels.

Informations supplémentaires

L'ELCF publie, au début de chaque semestre d'automne, un « Descriptif des enseignements » qui contient une description détaillée de tous les enseignements offerts durant l'année académique.

¹ Où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2. Pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf.

Parcours possibles

Pour l'obtention du diplôme, l'étudiant-e doit valider 5 des 8 modules proposés. **Les modules DE1, DE2 et DE3 sont obligatoires.** Pour le reste, selon ses objectifs et ses besoins, l'étudiant-e pourra/devra opérer les choix suivants :

- En fonction de son niveau d'entrée, il/elle suivra l'un des parcours pour les DE1 et DE2, à savoir le parcours A (DE1A et DE2A) ou le parcours B (DE1B et DE2B).
NB. Les 12 crédits obtenus lors de la réussite du module DE1B sont transférables dans le BA FLE.
- En fonction du degré de spécialisation que l'étudiant-e souhaite donner à son diplôme et de son éventuel projet de poursuivre avec un BA, il-elle opérera des choix variables au sein des modules DE4/5/6/7/8 (valider 2 modules sur 5).

Tableau récapitulatif

		<i>Parcours A</i>	<i>Parcours B</i>
3 modules obligatoires	DE1	DE1 A	DE1 B
	DE2	DE2 A	DE2 B
	DE3		
2 modules à choix	DE4		
	DE5		
	DE6		
	DE7		
	DE8		

En gris, modules dont les crédits sont transférables au BA.

DIPLÔME D'ÉTUDES DE "FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE" DEFLE

Condition d'admission :

- Le DEFLE s'adresse à des étudiant-e-s non francophones² de niveau intermédiaire avancé : le niveau d'entrée requis doit correspondre au niveau B2 du Cadre européen. La vérification des pré-requis s'effectue lors de l'examen d'admission de français (admission à l'Université), y compris l'épreuve supplémentaire de français exigée par la Faculté des lettres, ou par la réussite de l'Année propédeutique de l'ELCF. Le parcours B (voir ci-dessous) est réservé aux étudiant-e-s ayant réussi l'entier de l'examen d'admission ou ayant obtenu l'Année propédeutique avec une moyenne minimum de 4.5 entre les enseignements « Ecrit et outils d'apprentissage » et « Grammaire ».

Condition de validation

Les crédits des modules sont attribués en bloc. La note moyenne minimale de 4 est requise pour chaque module et aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Modules DE1 et DE2	Pratique et techniques de la langue	2 x 12 crédits
--------------------	-------------------------------------	----------------

Remarques

1. Pour ces deux modules, deux parcours différents (parcours A et B) sont proposés selon le niveau d'entrée de l'étudiant-e. Le parcours B n'est envisageable que sous certaines conditions.
NB. Aucun croisement entre les parcours A et B n'est possible.
2. Le module DE1B permet d'obtenir 12 crédits transférables dans le programme du BA FLE (équivalent du module BA7).
3. Pour les deux parcours, en accompagnement des modules DE1 et DE2, des TP de prononciation (non crédités) sont offerts sous forme de travail personnel en autonomie au laboratoire de langue.

² Par « non francophones », nous pensons aux étudiant-e-s pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (études préalables en français). En principe, ces étudiant-e-s sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

Parcours A – DE1A et DE2A – 2 x 12 crédits

Module DE1A	Techniques de la langue	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5h/Année de CS, Compréhension et production écrites et orales. 	
Attestation(s)	Selon les modalités fixées par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen écrit (3h)	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module DE2A	Renforcement linguistique	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS ou de TP, Cours-séminaires ou Travaux pratiques (4). 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS/TP est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La liste des CS et TP offerts comprend des enseignements à choix dans les domaines de la compréhension et production orales et écrites, et de la grammaire; seul le « Descriptif des enseignements » fait foi pour le détail et l'intitulé des enseignements.	

Parcours B – DE1B et DE2B – 2 x 12 crédits

Module DE1B	Techniques de la langue	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE2B	Travail en autonomie	12 crédits
Description	Il portera sur un sujet défini avec un-e des enseignant-e-s de l'ELCF qui aura accepté de le diriger, et consistera en un travail impliquant lectures et mise en forme rédactionnelle s'étalant sur un semestre au moins. Ce travail écrit fera l'objet d'une présentation orale académique en session d'examen. Les modalités précises du travail seront définies au cours du CS de méthodologie et par l'enseignant-e qui aura accepté de le diriger.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS, Méthodologie. 	
Attestation(s)	1 attestation de participation active au CS, à obtenir avant la présentation orale.	
Evaluation	Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un-e juré-e.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE3	Analyse de la langue	12 crédits
Description	Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant-e dans divers domaines linguistiques en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires (4). L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	1 attestation de participation active dans chacun des 4 CS, selon les modalités fixées par l'enseignant-e et à obtenir avant de se présenter à l'examen du module.	
Evaluation	Examen oral de 30min (60 min de préparation) relatif à 2 CS. L'étudiant-e choisit 2 CS parmi les 4 validés.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE4	Enseignements thématiques généraux en littératures francophones	12 crédits
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire littéraires et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude de textes et de courants littéraires francophones.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires (4). L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE5	Enseignements thématiques généraux en cultures francophones	12 crédits
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire socioculturels et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude d'objets et de phénomènes (inter)culturels du monde francophone.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires (4). L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

Module DE6	Structures de la langue	12 crédits
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 6.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I. • 6.2, 2h/Semestre de CS, Phonétique et phonologie du français. • 6.3 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours-séminaires.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE7	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 7.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique. • 7.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme. • 7.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2). <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 7.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (7.1 et 7.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE8	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 8.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE. • 8.2, 2h/Semestre de CR, Histoire critique des méthodologies en didactique des langues • 8.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire. <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés.</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (8.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (8.1 et 8.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Descriptif des enseignements

Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Salles : Voir la grille horaire annexée.

Attention : la grille horaire peut changer en cours d'année.

La grille de référence (toujours datée) est celle du panneau d'affichage de l'ELCF.
Elle peut être demandée au secrétariat aux heures d'ouverture.

DE1 A : Techniques de la langue

Compréhension et production écrites et orales

31EL001 CS.AN (annuel – 5 heures)

Nadine Bordessoule Gilliéron (groupe A) et Anne Grobet (groupe B), lundi 8-11

Nadine Bordessoule Gilliéron (groupe A et B) mardi 8-10

Il s'agit d'assurer les savoirs et savoir-faire du niveau B2 du *Cadre Européen Commun de Référence* et d'exercer ceux du niveau C1. Les étudiants doivent pouvoir écrire des textes clairs et détaillés, de divers types, en développant un point de vue et en faisant la synthèse d'informations empruntées à des sources diverses. La diversité des textes doit servir l'entraînement de structures linguistiques essentielles pour la cohésion des textes. Les différents thèmes abordés feront l'objet d'une écriture dirigée. La correction débouchera sur la réécriture des textes.

Les supports des documents sur lesquels nous travaillerons seront très variés : articles de journaux, émissions de radio et de télévision, chansons, films, etc. Nous entraînerons ainsi le passage de l'oral à l'écrit. Les étudiants seront également entraînés à prendre la parole en public (passage de l'écrit à l'oral).

Évaluation

Les modalités d'évaluation (attestation et examen) seront précisées en début d'enseignement.

Attestation : obtenue sur la base du taux de présence (minimum 70%), du travail effectué, écrit (écritures et réécritures) et oral (exposés).

Examen écrit en session (3 heures). Condition pour se présenter à l'examen : avoir obtenu l'attestation.

Labolangue

32M1071 TP.AN (annuel, facultatif)

Françoise Zay (semestre d'automne) et

Marion Didelot (semestre de printemps), jeudi 12-13 et 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute.

Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-e-s doivent s'inscrire au début du semestre pour 1h (soit 12-13, soit 13-14). La possibilité de s'inscrire pour 2h dépendra du nombre d'étudiant-e-s intéressé-e-s.

Un test initial permettra aux enseignantes d'élaborer un programme de travail personnalisé : ce test a lieu lors de la première séance du semestre (à 12h15) et sera suivi par une séance de formation à l'utilisation du laboratoire. Les étudiant-e-s qui n'auront pas fait le test initial ni suivi la séance d'information ne sont pas autorisé-e-s à utiliser le laboratoire en cours de semestre.

DE2 A : Renforcement linguistique

Évaluation du module

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante ou, s'il le souhaite, choisir un autre cours du même module ; dans ce cas, il convient d'avertir le secrétariat et/ou la cheffe de file.

Grammaire (A)

31EL002 CS.A (semestriel, automne)

Françoise Zay, CS, lundi 16-18

Cet enseignement vise à renforcer les connaissances et les compétences grammaticales des étudiants ainsi qu'à développer leurs capacités d'analyse et leur aisance dans la reformulation. Sans présenter un panorama de l'ensemble des difficultés grammaticales du français, le cours présentera quelques notions théoriques choisies, de manière plus ou moins approfondie selon les besoins des étudiants. Les travaux pratiques permettront aux étudiants de mettre en pratique les points de grammaire étudiés dans des exercices variés ainsi que dans la production de petits textes.

Remarque : l'enseignement de grammaire peut être suivi et validé au semestre d'automne **et/ou** au semestre de printemps. Le programme de chaque semestre est différent.

Évaluation : Examen écrit.

Pratiques en contraste : discours oral et discours écrit

31EL006 CS.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, mardi 12-14

A travers la comparaison des discours oral et écrit, ce séminaire vise à améliorer la compréhension des mécanismes langagiers qui leur sont spécifiques et par là, à améliorer la production, tant orale qu'écrite. Les activités, essentiellement pratiques, impliqueront des supports variés (documents écrits, audio et vidéo) et concerneront tant le passage de l'écrit à l'oral (p. ex. argumentation en s'appuyant sur un document écrit), que celui de l'oral à l'écrit (p. ex. prise de note et rédaction à partir d'un document audio). Cela nous conduira à accorder une attention particulière à la question de la reformulation, à l'argumentation et aux outils de planification du discours.

Évaluation : Examen écrit.

Production écrite – le récit

31EL004 CS. A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'améliorer les compétences en production écrite en travaillant sur les formes du récit et d'approcher divers types de récits, authentiques et romanesques, afin d'identifier leurs spécificités et de pouvoir les exploiter à l'écrit. L'accent sera mis aussi bien sur des aspects stylistiques que sur le maniement des marqueurs énonciatifs et des repères spatio-temporels, ou encore l'apprentissage des outils permettant la cohérence textuelle. La didactique est fondée sur l'analyse des « erreurs » et la réécriture.

Évaluation : Examen écrit.

Grammaire (P)

31EL003 CS.P (semestriel, printemps)

Françoise Zay, CS, mardi 14-16

Cet enseignement vise à renforcer les connaissances et les compétences grammaticales des étudiants ainsi qu'à développer leurs capacités d'analyse et leur aisance dans la reformulation. Sans présenter un panorama de l'ensemble des difficultés grammaticales du français, le cours présentera quelques notions théoriques choisies, de manière plus ou moins approfondie selon les besoins des étudiants. Les travaux pratiques permettront aux étudiants de mettre en pratique les points de grammaire étudiés dans des exercices variés ainsi que dans la production de petits textes.

Remarque : l'enseignement de grammaire peut être suivi et validé au semestre d'automne **et/ou** au semestre de printemps. Le programme de chaque semestre est différent.

Évaluation : Examen écrit.

Production orale

31EL009 CS.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, mercredi 8-10

Les objectifs de cet enseignement sont de percevoir les différences de code à l'écrit et à l'oral, de présenter une argumentation et de s'exprimer avec aisance dans le contexte académique. Il contient : a) étude des différences entre le code écrit et le code oral, b) réalisation d'une interview, c) transcription brute et nettoyée d'un document sonore, d) élaboration d'argumentation et e) prise de position.

Évaluation

Les modalités d'évaluation seront précisées en début d'enseignement.

Compréhension de textes et analyse des structures

31EL010 CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, jeudi 10-12

L'objectif de ce cours-séminaire est d'améliorer la compréhension des textes, en particulier argumentatifs, et d'être capable de repérer leur structure globale : les étapes d'une démonstration, les éléments essentiels d'une introduction, la structure d'un paragraphe.

Ce cours proposera diverses modalités de travail, essentiellement méthodologiques : observation de textes de genres variés (articles de journaux, articles scientifiques, textes littéraires, etc.) ; analyse du plan (introduction, développement, conclusion) ; repérage des étapes de l'introduction (thème, thèse, problématique) ; pratique du paragraphe argumentatif ; usage des connecteurs.

Évaluation : Examen écrit.

Production écrite – les textes de presse

31EL005 CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Ce cours-séminaire permet une approche de la presse écrite, de son vocabulaire spécifique, de sa variété tant au niveau des formes ou genres d'articles que des types de rubriques. De la brève à l'article de fond, du communiqué au commentaire critique, en passant par le compte-rendu ou l'interview, le parcours diversifié offert aux étudiants aura pour principal objectif pratique l'entraînement à la compréhension et à la rédaction écrite. Dans cette optique, une attention particulière sera donnée aux outils permettant de comprendre, sélectionner et synthétiser les informations, ainsi qu'aux procédés de citation et à ceux assurant la cohésion et la progression textuelles.

Évaluation : Examen écrit.

DE1 B : Techniques de la langue

Synthèse et argumentation

32M1070 CS.AN (annuel – 5 heures)

Isabelle Racine et Bertrand Sthioul, lundi 8-11 et mercredi 8-10

Les objectifs de ce cours-séminaire sont de savoir écouter, lire et analyser divers types de documents, de développer la capacité à utiliser la langue orale et écrite dans un contexte académique, d'apprendre à poser une problématique et à produire une argumentation cohérente en réinvestissant des sources variées. Différentes activités seront proposées, telles que lecture de textes, écoute de documents sonores, visionnement d'émissions, exercices ciblés, productions orales et écrites de longueur variée, afin de développer progressivement la maîtrise des techniques suivantes : - Exploitation du discours d'un autre locuteur (restitution, reformulation et résumé de la parole d'autrui) - Prise de position sur un thème donné (construction d'une argumentation, maîtrise des liens logiques, modalisation) - Synthèse de différentes sources (confrontation de documents, résumé, compte rendu critique).

Évaluation

Contrôle continu sur l'année.

Le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année, pendant les semaines de cours. Les trois premières durent 2 heures 30. La dernière dure 4 heures. La moyenne est calculée en prenant la note de la 4^{ème} épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Conditions : pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu, un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e doit également avoir rendu, dans les délais un nombre déterminé de travaux écrits (précisé par l'enseignant-e lors de chaque période préparatoire à une épreuve).

Remarque(s) :

- Si un-e étudiant-e se présente au premier contrôle continu et renonce au DE1b, par la suite, cela sera compté comme un échec et il/elle n'aura donc plus que deux tentatives.
- Un-e étudiant-e qui remplit les exigences au niveau des présences et du nombre de travaux à rendre mais échoue au contrôle continu peut, s'il/elle le souhaite, se présenter à un examen de rattrapage à la session de septembre, qui comptera comme une 2^{ème} tentative. Par contre, un-e étudiant-e qui ne satisfait pas à ces exigences doit refaire l'intégralité du module l'année suivante.

Labolangue

32M1071 AN (annuel, facultatif)

Françoise Zay (semestre d'automne) et

Marion Didelot (semestre de printemps), jeudi 12-13 et 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute.

Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-e-s doivent s'inscrire au début du semestre pour 1h (soit 12-13, soit 13-14). La possibilité de s'inscrire pour 2h dépendra du nombre d'étudiant-e-s intéressé-e-s.

Un test initial permettra aux enseignantes d'élaborer un programme de travail personnalisé : ce test a lieu lors de la première séance du semestre (à 12h15) et sera suivi par une séance de formation à l'utilisation du laboratoire. Les étudiant-e-s qui n'auront pas fait le test initial ni suivi la séance d'information ne sont pas autorisé-e-s à utiliser le laboratoire en cours de semestre.

DE2 B : Travail en autonomie

Méthodologie

31EL041 CS.A (semestriel, automne)

Bertrand Sthioul, mardi 8-10

Cet enseignement a pour buts de : - Connaître les exigences de base liées à la rédaction et à la présentation d'un travail académique. - Réfléchir au processus général d'élaboration d'un travail en autonomie (détermination du sujet, élaboration d'une bibliographie, utilisation des documents, apport personnel). - Pouvoir élaborer un plan en adéquation avec le sujet traité. Il comprend un entraînement à la recherche de documentation et à l'établissement d'une bibliographie, une étude des différentes manières de tirer parti et de rendre compte d'un document (citation directe, résumé, compte rendu critique, etc.), une réflexion sur les problèmes techniques, éthiques et scientifiques liés à la citation et au discours rapporté, et la préparation à la présentation orale du travail en autonomie.

Évaluation

Attestation de participation active, à obtenir avant la présentation orale du travail personnel. Les modalités d'obtention de cette attestation seront fixées en début d'enseignement.

Travail personnel

Évaluation

Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un juré. Tout plagiat invalide le module.

Règlement

1. Généralités

Le directeur du travail personnel est choisi parmi les enseignants de l'ELCF. Son accord est un préalable à toute recherche.

Le sujet du travail personnel doit être lié à un enseignement, dispensé à l'ELCF, qui devra avoir été suivi au moment où le travail est remis. Si le directeur n'est pas l'enseignant, celui-ci fonctionnera comme juré.

2. Modalités du travail avec le directeur du travail personnel

a) Entretiens

L'étudiant prendra rendez-vous avec l'enseignant *au plus tard* dans les trois premières semaines du semestre à la fin duquel il compte rendre son travail personnel. Toutefois, il lui est vivement conseillé de le faire au cours du semestre précédent.

En principe, le nombre d'entretiens avec l'enseignant n'excédera pas quatre rendez-vous. Le premier entretien permettra d'établir un accord de principe et de définir dans les grandes lignes le domaine de recherche et le sujet. Si nécessaire, un deuxième entretien sera organisé qui conduira à une définition précise du sujet et de l'orientation méthodologique et bibliographique. L'entretien suivant interviendra lorsque l'étudiant aura rendu une bibliographie, un plan provisoire et un texte (d'environ une page) exposant la problématique. Enfin, un dernier rendez-vous pourra être organisé après que l'étudiant aura envoyé à son directeur quelques pages et un plan. Au cours de ce dernier entretien, l'enseignant fera part à l'étudiant des remarques critiques nécessaires en vue de l'achèvement du travail personnel.

b) Remise du travail

Lorsqu'il aura achevé son travail, l'étudiant le déposera au secrétariat, en 2 exemplaires, au plus tard deux semaines avant la session d'examen. Il fournira également une version informatisée de son texte.

c) Évaluation

Le travail fera l'objet d'une soutenance orale d'environ 45 minutes lors de la session d'examens qui suit la remise. Une note globale sera attribuée par le directeur ou la directrice du travail en autonomie et un juré, qui tiendra compte à la fois du travail écrit et de sa présentation orale.

d) Remise finale en cas de travail personnel suffisant

Si le travail personnel et sa présentation sont jugés suffisants, l'étudiant disposera d'une semaine pour déposer une version définitive de son travail dans laquelle il veillera à corriger les fautes de langue, au terme de quoi le module sera validé.

e) Procédure en cas d'échec

Si le travail personnel est jugé insuffisant, l'étudiant pourra déposer une nouvelle version de son travail qu'il présentera lors d'une session d'examens ultérieure ou choisir un nouveau sujet. Dans tous les cas, il s'agira d'une deuxième tentative.

3. Bibliographie

Dans le cadre de la préparation de son travail personnel, l'étudiant soumet à son directeur une bibliographie, qui pourra être discutée. La bibliographie doit faire état d'une approche générale du champ étudié et de connaissances plus spécifiques sur le sujet traité. Les sources internet peuvent être utilisées dans la mesure où leur quantité est limitée et qu'il s'agit de sources académiques ou institutionnelles.

Au besoin, l'étudiant pourra avoir recours à quelques références en langue étrangère, mais il privilégiera les sources en français. Toutes les citations en langue étrangère seront données en langue originale et en traduction française.

4. Critères d'évaluation

- Délimitation du sujet et du corpus
- Clarté, cohérence et organisation du propos (exposition, argumentation, exemplification)
- Pertinence de la réflexion et de la méthode
- Compréhension et utilisation des sources
- Maîtrise de la langue (morphosyntaxe, lexique, style)
- Maîtrise des normes de présentation (titres, table des matières, citations, références, notes...)
- Clarté de la présentation orale
- Capacité de répondre de manière pertinente aux questions posées lors de la soutenance.
- Pour que le seuil de **5** soit atteint ou franchi, il faut que le travail présente une bonne organisation d'ensemble, témoigne d'une bonne exploitation des sources ainsi que d'une réelle qualité de réflexion, et que la langue corresponde clairement à un niveau C1.
- Pour que le seuil de **4** soit atteint, il faut que le propos soit dans son ensemble clair et d'un certain intérêt, que les sources soient relativement maîtrisées et que la langue tende au niveau C1.
- La note **3** est attribuée à un travail présentant des insuffisances sur le plan de la langue et/ou de réelles faiblesses sur les plans argumentatif et méthodologique et/ou une mauvaise compréhension ou une utilisation inadéquate des sources.
- La note **2** est attribuée à un travail très faible sur le plan de la langue ou ne présentant qu'une série de paraphrases non organisées.
- La note **1** est attribuée à un travail qui ne respecte aucun des critères mentionnés ci-dessus
- Tout plagiat est sanctionné d'un **0** (zéro).

DE3 : Analyse de la langue

Évaluation du module

Pour ce module, l'étudiant-e doit choisir et valider quatre enseignements.

Pour chacun des quatre enseignements choisis, l'étudiant-e doit obtenir, avant de se présenter à l'examen du module, une attestation de participation active, selon des modalités fixées par l'enseignant-e en début d'enseignement. Une présence assidue au cours-séminaire est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Examen oral de 30 minutes (60 minutes de préparation) relatif à deux cours-séminaires. L'étudiant-e choisit deux cours-séminaires parmi les quatre validés. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant-e peut modifier son choix des deux cours-séminaires pour les deux tentatives restantes.

Typologie des langues & grammaire du français

31EL011 CS.A (semestriel, automne)

Stéphane Borel, mardi 10-12

L'objectif du cours-séminaire est d'aborder / éclairer certaines structures grammaticales du français par le biais de la contrastivité, soit de la comparaison avec d'autres langues, notamment celles présentes parmi le public. Nous nous intéresserons aux *universaux du langage* et à la *typologie des langues*, en amenant tout d'abord une réflexion générale sur la diversité des langues et leur classification ainsi que sur le fonctionnement du langage. Nous procéderons ensuite à la description et l'analyse d'un certain nombre de sous-systèmes et structures linguistiques réputés difficiles en français. Leurs différentes matérialisations dans les langues naturelles, ainsi que l'exploration de cette diversité linguistique dans une optique comparative nous servira à prendre du recul sur ces « résistances » afin de mieux les dompter par la suite.

Le lexique : descriptions et analyses

31EL013 CS.A (semestriel, automne)

Françoise Zay, jeudi 8-10

Cet enseignement a pour but d'aborder le vocabulaire du français sous l'angle de l'analyse de sa structuration. Après une introduction sur l'origine de la langue française, il passera en revue les principaux procédés de « fabrication » des mots (dérivation, composition, abréviation, etc.). Il envisagera également les relations mettant en jeu le sens des mots et l'évolution des significations – dans le temps et dans les textes (homonymie, synonymie, polysémie).

Les déterminants du français : formes et fonctions

31EL036 CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement a pour buts : - Améliorer la connaissance et donc le maniement du système des déterminants en étudiant à la fois leurs aspects syntaxiques et leurs valeurs sémantiques. - A partir de l'observation de nombreux exemples et extraits de textes, mieux comprendre les caractéristiques oppositives des déterminants (Quelle différence y a-t-il entre LE *sucre* / UN *sucre* / DU *sucre* ? Pourquoi un chihuahua peut-il être *le chien d'un aveugle* mais pas *un chien d'aveugle* ? Comment expliquer l'alternance : *Il a une voiture* / *Il n'a pas de voiture* ?). - Développer ainsi les compétences de cohérence textuelle. Il contient : - Inventaire des principales constructions, d'abord simples puis plus complexes, comportant des déterminants et analyse des contextes où leur choix est libre vs contraint (syntagmes binominaux, expressions de la quantité, locutions prépositionnelles, etc.). - Etude des rendements textuels et stylistiques de certaines structures particulières comme les énumérations, les appositions, les anaphores et les phrases nominales.

De l'intercompréhension des langues romanes à la compréhension de la grammaire du français

31EL047 CS.P (semestriel, printemps)

Mariana Fonseca, mercredi 10-12

Mieux maîtriser la langue française grâce au détour par d'autres langues romanes, tel est l'objectif de cet enseignement. En s'appuyant sur la capacité dont dispose tout locuteur à comprendre des langues proches d'une langue de son répertoire qu'il maîtrise bien - principe de base de l'intercompréhension - ce cours fournira des outils méthodologiques qui permettront aux étudiant-e-s de comparer les langues au bénéfice de l'apprentissage du français.

Le détour par d'autres langues développera la compétence métalinguistique, éclairera des particularités de la langue française (présence de l'accent circonflexe et conservation des graphèmes grecs disparus dans d'autres langues ; importance des déterminants et des pronoms personnels pour garder des informations syntaxiques perdues à l'oral ; spécificités de la négation, etc.), et perfectionnera, enfin, la production orale en français à travers la reformulation de textes écrits dans différentes langues romanes.

Les temps verbaux du français : théories et emplois

31EL035 CS.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Les objectifs de cet enseignement sont : - Pouvoir identifier l'ensemble des formes verbales du français. - Connaître quelques-uns des principaux systèmes explicatifs proposés par la linguistique des temps verbaux. - Développer ses capacités à analyser l'emploi des formes verbales en contexte. Il procède par l'étude critique de divers systèmes explicatifs, la lecture et l'analyse de différents corpus (journaux, textes littéraires, etc.) et une réflexion sur certains emplois considérés comme déviants.

Langue écrite, langue orale

31EL015 CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement vise à sensibiliser les apprenant-e-s à certaines spécificités du français écrit et du français oral. L'observation minutieuse de formes et de structures françaises très diverses (issues de productions authentiques) amènera l'étudiant-e à prendre conscience qu'il existe un certain nombre de normes, le plus souvent implicites voire tacites, concernant leur emploi, que toutes ne s'utilisent pas indifféremment à l'écrit et à l'oral. Par le biais d'exercices de reformulation, d'écriture ou de réécriture, il s'agira d'apprendre à choisir adéquatement les tournures propres à tel ou tel type de communication, en faisant particulièrement attention aux circonstances de la prise de parole ou de la mise en texte, ainsi qu'aux aspects et connotations en rapport avec les différents niveaux et registres de langue.

DE4 : Enseignements thématiques généraux en littératures francophones

Évaluation du module

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante ou, s'il le souhaite, choisir un autre cours du même module ; dans ce cas, il convient d'avertir le secrétariat et/ou la cheffe de file.

Le thème du corps à travers quatre écrivains de Suisse romande

31EL016 CS.A (semestriel, automne)
Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Grobéty, Ramuz, Rivaz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, nouvelle, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

Évaluation : Examen écrit.

Molière : théâtre et libertinage

31EL044 CS.A (semestriel, automne)
Matthieu Bernhardt, jeudi 10-12

Après le scandale suscité par *l'Ecole des Femmes* (1662), Molière, alors au sommet de sa gloire, semble ignorer les attaques de ses détracteurs et récidive en présentant coup sur coup les deux pièces les plus controversées de son répertoire – *Tartuffe* (1664) et *Dom Juan* (1665). Tout en continuant à s'interroger sur la place de l'aristocratie dans la société et à dénoncer le vice de l'hypocrisie, Molière va par la suite se montrer plus prudent en créant *Le Misanthrope* (1666), considéré comme l'une de ses pièces les plus abouties. Le cours-séminaire propose d'articuler une lecture rapprochée de ces trois pièces avec une réflexion plus large sur la querelle de la moralité du théâtre, dont l'apogée coïncide assez précisément avec la parution de *Tartuffe*. En marge des analyses de texte, nous ferons ainsi quelques détours par les traités théoriques sur le théâtre publiés en France dans les années 1660.

Évaluation : Examen écrit.

Actualité théâtrale : du texte au spectacle

31EL017 CS.A (semestriel, automne)

Nadine Bordessoule Gilliéron, jeudi 14-16

Lire puis regarder, écouter, apprécier, être touché...ou pas. Du texte lu au spectacle vu, cet enseignement propose d'explorer et de réfléchir sur la manière dont une pièce de théâtre se « représente », pour véhiculer des mots, des idées, des images, des émotions. Il suivra l'actualité théâtrale de la saison en cours et permettra aux étudiants d'assister à différentes représentations dans les salles genevoises. Les pièces seront lues et étudiées sous différents angles critiques pour permettre aux étudiants d'apprécier leur rôle de spectateurs « éclairés ».

Évaluation

Examen écrit.

« Ici et ailleurs » à travers quatre écrivains de Suisse romande

31EL019 CS.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, mardi 10-12

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Bouvier, Cendrars, Ramuz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, récit, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

Évaluation : Examen écrit.

Pratiques autobiographiques

31EL021 CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, mercredi 14-16

L'objectif de ce cours-séminaire est de réfléchir à ce que représente le projet d'écrire sur soi : faire le portrait de soi ou le récit de sa vie est-il possible ? Peut-on faire confiance à sa mémoire ?

Cet enseignement aborde diverses pratiques autobiographiques (le journal, le carnet, le récit autobiographique, le souvenir d'enfance, notamment) et offre des outils d'analyse littéraire. Il s'inscrit par ailleurs dans une perspective chronologique et générique en abordant, dans un premier temps, la lecture et l'analyse de quelques œuvres majeures antérieures au XX^{ème} siècle (Montaigne, Rousseau), puis la lecture d'œuvres du XX^{ème} siècle (Georges Perec, Nathalie Sarraute).

Évaluation : Examen oral.

Civilisation et littérature médiévales

31EL020 CS.P (semestriel, printemps)

Nadine Bordessoule Gilliéron, vendredi 8-10

Cet enseignement vise à : - Cerner la question de l'origine : la littérature française naît au Moyen Age en même temps que le français lui-même. Mais qui écrit ? pour qui écrit-on ? et qu'est-ce qu'un livre au Moyen Age ? - Déchiffrer certains aspects de la mentalité médiévale au travers de témoignages littéraires du XI^{ème} au XV^{ème} siècle. - Montrer les liens culturels existant entre le monde antique, la période médiévale et la culture francophone d'aujourd'hui.

Évaluation : Examen écrit.

DE5 : Enseignements thématiques généraux en cultures francophones

Evaluation du module

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante ou, s'il le souhaite, choisir un autre cours du même module ; dans ce cas, il convient d'avertir le secrétariat et/ou la cheffe de file.

La France vue d'ailleurs au XVIII^e siècle

31EL045 CS.A (semestriel, automne)

Matthieu Bernhardt, jeudi 8-10

Si l'Ailleurs a fait l'objet d'une curiosité croissante parmi la société française du XVIII^e siècle, il a également été instrumentalisé par certains écrivains pour tenter de mettre au jour ce qui, en France même, pourrait sembler curieux, paradoxal ou choquant aux yeux d'autres sociétés. Cette instrumentalisation de l'altérité permet de dévoiler aussi bien les dysfonctionnements de la société française que la relativité des mœurs et des croyances. Le cours-séminaire s'attache à examiner les mécanismes de ce procédé en prenant pour objets principaux *L'Ingénu* de Voltaire et le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot. En proposant plusieurs détours par la littérature de voyage, il invite également les étudiants à mener une réflexion plus large sur la rencontre interculturelle et en particulier sur la notion de relativisme culturel.

Évaluation : Examen écrit.

Entre-deux langues : perspective culturelle et représentation de soi

31EL027 CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat Emery, jeudi 10-12

Ce cours-séminaire se propose de réfléchir à ce que représente, pour un écrivain, un intellectuel, un artiste dont le français n'est pas la langue maternelle, le fait de s'exprimer en français. On se demandera de quelle manière chacun d'eux convoque la langue française pour dire, représenter, figurer l'autre ou soi-même et comment il s'approprie la culture de la langue hôte. Cet enseignement s'appuie sur des documents littéraires et non littéraires (Vassilis Alexakis, François Cheng, Nancy Huston, Agota Kristof, Akira Mizubayashi), écrits ou non, et invite à une participation active de la part des étudiants.

Évaluation : Examen écrit.

Kaléidoscope de la culture médiévale romane

31EL030 CS.A (semestriel, automne)

Nadine Bordessoule Gilliéron, vendredi 8-10

Ce cours-séminaire offre un tableau vivant et détaillé de l'Europe romane au Moyen Age d'un point de vue culturel et civilisationnel, examine les mentalités et les modes de vie, y compris l'environnement, l'architecture, la chasse, la cuisine, les frontières, les sciences, les voyages et la religion (pèlerinages et croisades) et permet de construire une représentation de la culture médiévale conçue comme une mosaïque d'influences antiques, celtiques, byzantines, arabes...

Évaluation : Examen écrit.

Rhétorique publicitaire

31EL046 CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, jeudi 8-10

Ce cours-séminaire se propose d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans le champ publicitaire. Nous procéderons à l'analyse de l'image, au décryptage des slogans et à l'étude des éléments implicites (idéaux d'identification) présents dans les supports publicitaires, en accordant une attention particulière au rôle de la rhétorique. Nous travaillerons sur des supports variés (affiches, documents sonores et filmiques) et convoquerons des textes théoriques (R. Barthes, J.M. Adam & M. Bonhomme). Des perspectives culturelles et sociologiques seront en outre abordées. Un temps, enfin, sera réservé aux questions éthiques que pose le discours publicitaire et au rôle ambigu que celui-ci joue dans la société d'aujourd'hui.

Évaluation : Examen écrit.

Représentations des métiers dans la chanson francophone

31EL032 CS.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Ce cours-séminaire vise à appréhender différentes sociétés francophones par les représentations des métiers véhiculées dans les chansons, à découvrir des artistes actuels ou disparus et à se familiariser à leur univers. Il contient le rappel de quelques faits sociaux et politiques liés à des pays francophones, à des professions et la présentation d'artistes francophones. Il permet la compréhension orale et écrite de chansons.

Évaluation

Un examen écrit de 2 heures en fin de semestre, à condition d'avoir réalisé avec succès une présentation écrite et orale (modalités précisées en début d'enseignement).

« Hors les murs » : l'actualité culturelle à Genève

31EL033 CS.P (semestriel, printemps)

Nadine Bordessoule Gilliéron, vendredi 12-14

Cette option donne aux étudiants la possibilité de découvrir l'actualité culturelle genevoise et plus particulièrement l'offre muséale et théâtrale de la saison en cours. Une partie du programme se déroulera hors les murs de l'Université et sera consacrée à la découverte et à l'échange autour d'activités culturelles variées (représentations théâtrales, rencontres avec des artistes, visites d'expositions et de lieux culturels, etc.). Une réflexion sera menée avec les étudiants sur cette expérience particulière de la cité.

Évaluation : Examen oral.

N.B. : Enseignement limité à 20 étudiants.

DE6 : Structures de la langue

Evaluation du module

Examen écrit de 4 heures, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique).

Grammaire I

32M1001 CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, lundi 14-16

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. Les propositions relatives, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

Phonétique et phonologie du français

32M1092 2.CS.A (semestriel, automne)

Isabelle Racine, mardi 14-16

Cet enseignement a pour but d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective contrastive par rapport à d'autres langues/variétés de français, ainsi que des exercices de transcription phonétique.

N.B. : Un travail individuel consistant à améliorer la prononciation et à exercer la lecture à haute voix est proposé à chaque étudiant (TP de phonétique). Il ne se fait toutefois pas dans le cadre du cours de phonétique et phonologie du français mais est associé soit au DE1a soit au DE1b. Il est non évalué et non crédité.

Construction et usage du lexique

32M1011 CS.P (semestriel, printemps)

Françoise Zay, jeudi 16-18

Ce cours-séminaire permet de s'initier à une approche descriptive du lexique français, d'acquérir des connaissances sur les unités qui constituent le lexique et leur évolution, tant en diachronie (histoire du vocabulaire français, emprunts aux autres langues) qu'en synchronie (définition et typologie des unités lexicales) et de réfléchir sur des notions couramment utilisées pour décrire des relations sémantiques entre unités lexicales (notions d'homonymie et de polysémie par exemple).

Il est organisé en trois parties : - Histoire de la langue : les origines et l'évolution du vocabulaire français (étymologie, emprunts, néologie). - Introduction à la lexicographie : typologie des dictionnaires, principes d'élaboration, comparaisons. - Introduction à la sémantique lexicale : notion de signe linguistique, question des unités (mot / lexème / morphème), types d'unités (mots grammaticaux / mots pleins), analyse du sens et des relations lexicales. La présentation des notions théoriques de base et des outils méthodologiques sera accompagnée d'exercices pratiques (analyse de corpus, mise en application des notions sur des exemples précis, discussion de lectures) qui requièrent la participation active des étudiants.

DE7 : Cultures et idéologies linguistiques

Évaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes.

Cet examen évalue simultanément les cours 'Français et politique linguistique' et 'Français en contact et plurilinguisme'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : *Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.*

Français et politique linguistique

32M1025 CR.A (semestriel, automne)

Laurent Gajo, mardi 12-14

Ce cours vise à aborder la langue, et en particulier le français, dans son contexte socioculturel et idéologique. En tant qu'institution sociale, la langue ne peut être comprise en dehors de sa dimension sociolinguistique. Ce cours revient donc sur la définition même de langue, traversée de différents types de normes, à la fois nécessaires et contraignantes. Il veille aussi à documenter les rapports de force entre langues, entre communautés linguistiques et à l'intérieur de celles-ci. Des notions telles que celles de dialecte, de langue polynomique, de langue régionale, nationale, officielle, de langue étrangère ou seconde, de langue centrale ou périphérique sont interrogées.

L'analyse contribue à dégager des considérations de trois ordres : politique linguistique, aménagement linguistique et idéologies linguistiques. Un accent est mis sur les opérateurs francophones de politique linguistique et sur les relations des locuteurs francophones à leur langue (anglicismes, orthographe, etc.).

Français en contact et plurilinguisme

32M1024 CR.P (semestriel, printemps)

Laurent Gajo, mardi 12-14

Les situations ou les parcours monolingues n'existent pas, ou de moins en moins. Ainsi, les langues entrent en contact les unes avec les autres, soit au niveau social ou géographique (société multilingue), soit au niveau individuel (famille mixte, apprentissage simultané ou successif de plusieurs langues), ou encore au niveau institutionnel (école, travail). Ceci exerce une influence directe aussi bien sur la description des langues que sur leur enseignement/apprentissage.

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socio-éducative, ce cours décrit les phénomènes de contact de langues et de plurilinguisme en s'arrêtant tout particulièrement sur les milieux scolaire et professionnel.

Différenciation sociolinguistique

32M1110 SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, jeudi 12-14

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les mécanismes de la différenciation sociolinguistique et d'examiner la manière dont se crée le lien entre formes linguistiques et phénomènes sociaux. Les questions suivantes serviront de fil rouge au séminaire : comment des différences linguistiques (des sons, des mots) deviennent-elles des constructions socialement signifiantes (par ex. «un accent», «une langue») et quels sont, dans la vie de tous les jours, les enjeux de l'association entre faits linguistiques et appartenances sociales (ethniques, régionales, etc.) ?

Le phénomène de différenciation sera approché au travers des notions telles que la standardisation, l'idéologie ou le style sociolinguistique. Une attention particulière sera portée aux représentations des sujets parlants envers la complexité sociolinguistique ainsi qu'aux divergences de points de vue sur la variation linguistique entre locuteurs et linguistes professionnels. Les questions soulevées lors de cet enseignement seront en grande partie abordées à partir des études traitant des situations migratoires.

Pratiques de gestion et représentations sociales du multi-plurilinguisme dans les contextes professionnels et institutionnels suisses

34M1115 SE.A (semestriel, automne)

Patchareerat Yanapasart Zbinden, mercredi 16-18

L'objectif de ce séminaire est de mettre en évidence l'interaction complexe entre les éléments contextuels-organisationnels (discours descendant « top down », dominant et explicite) et les pratiques langagières observées (initiative ascendante « bottom up », intégrative et in situ). C'est à travers la polyphonie des voix, la multiplicité des points de vue et la polysémie des concepts que nous allons appréhender la complémentarité mais aussi les contradictions ou incohérences qui émergent entre la philosophie des organisations et les représentations - individuelles et sociales, ce dans le but de saisir aussi bien des relations entre différents types de représentations qu'entre représentations et pratiques. Une combinaison de méthodes - analyse d'entretiens semi-dirigés et de

différents types de discours (brochures, sites web) pour les représentations, observation participante et analyse de corpus d'interaction orale, etc. pour les pratiques - s'impose pour tenter de saisir une telle complexité. L'enjeu de ce séminaire est ainsi tout à la fois empirique mieux connaître la façon dont le multi-plurilinguisme suisse est façonné par les contextes institutionnels et professionnels et théorique mieux connaître les facteurs déterminants de ces contextes, d'une part sur la gestion de la diversité linguistique d'un point de vue politique, identitaire, éducatif ou économique et d'autre part, sur les pratiques effectives marquées par une certaine formalité institutionnelle mais aussi situées, négociées et émergentes.

La Suisse multilingue est à la fois un stéréotype, une marque identitaire et un ensemble de pratiques. Ce séminaire propose d'approfondir de manière critique cette image, d'une part, au travers d'une réflexion générale sur le multilinguisme institutionnel et les différentes formes qu'il peut prendre aussi bien dans la gestion de la diversité linguistique que dans des pratiques plurilingues incarnées, et d'autre part, au travers d'observations empiriques sur le terrain particulier des institutions, des universités, des services et des entreprises suisses, en matière de politiques, de mesures de gestion, de stratégies et de pratiques multi-plurilingues.

La Suisse et ses langues

32M1069 SE.P (semestriel, printemps)
Stéphane Borel, mercredi 14-16

Ce séminaire a pour but de prendre connaissance de la situation linguistique hétérogène de la Confédération Helvétique actuelle, laquelle oscille entre quadrilinguisme national et multilinguisme effectif. Il visera notamment à répondre – en français ! – aux questions suivantes et à en soulever d'autres : Français : Quelles sont les spécificités linguistiques du / des français parlés en Suisse romande ? Allemand : Wie funktioniert eigentlich die deutsch-schweizerische mediale Diglossie? Suisse-allemand : Wär tuet hützutag uf schwyzertütsch schiebe ? Italien : Come può essere definita la situazione dell'italiano in Svizzera ? Romanche : Nua discurr'ins anc rumantsch en Svizra ? Tgi emprenda nos quart linguatg naziunal ? Anglais : Does the growing pressure of this « universal » language change our linguistic landscape ? Is English gradually going to act as a lingua franca in Switzerland ?

DE8 : Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE

Évaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours 'Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE' et 'Histoire critique des méthodologies en didactique des langues'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : les modalités d'évaluation seront précisées au début de l'enseignement.

Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE

32M1030 CR.A (semestriel, automne)

Laurent Gajo, lundi 12-14

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente les grands courants théoriques développés en linguistique appliquée et documente, à ce propos, les articulations entre les apports de la linguistique, de la psychologie et de la didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de communication et d'apprentissage, aux procédures de correction et aux profils d'apprenants. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

Histoire critique des méthodologies en didactique des langues

32M1104 CR.P (semestriel, printemps)

Jean-Marc Luscher, lundi 12-14

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques de 1840 à nos jours et nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes.

La didactique des langues actuelle est le fruit de l'histoire des méthodologies et de l'évolution des théories de référence en linguistique et en psychologie. Les politiques linguistiques ont été influencées et ont influencé différentes manières d'aborder l'enseignement et l'apprentissage des L2.

Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

32M1032 SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

L'analyse d'erreurs pour une correction formative

32M1034 SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenants non francophones. Il aborde les points suivants : les normes et variations, de la faute à l'erreur, la place de l'erreur dans les différentes méthodologies, les différents courants de l'analyse d'erreurs, l'observation de textes selon différents niveaux : pragmatique, textuel, morpho-syntaxique et lexical, la correction formative.

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANTS !

Le **contenu** et les **supports** de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la **voix** et **l'image** des enseignant-e-s et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.

